



Moteur

N°15
Fév. 2015

Le magazine des Coopératives d'Activités et d'Emploi des Côtes-d'Armor



10 ans des CAE 22
une histoire d'Armor

Page 3
Entreprendre en CAE,
répondre à un objectif de vie

Page 6
Des histoires d'Armor



Édito 10 ans, toute une histoire !

Créée en juin 2005, sous l'impulsion des services du Conseil Général des Côtes-d'Armor et de l'État, Avant-Premières est née de l'idée prometteuse de proposer un environnement sécurisant pour permettre à des porteurs de projets de vivre de leur savoir-faire. En dix ans, l'accompagnement et les services juridiques et comptables ont permis à plus de 500 entrepreneurs de lancer leur activité dans des conditions professionnelles, économiques et sociales favorables. Rejointe par Coop Domi Ouest, en 2006, pour répondre aux projets relevant des services à la personne, puis, en 2008, par Bâti-Premières pour les activités du bâtiment, les CAE sont aujourd'hui des SCOP multi-activités.

Cette diversité de métiers et d'entrepreneurs aux expériences variées, de tous âges, cet espace où règnent la mixité des genres et des origines sociales, ont construit les entreprises partagées qu'elles sont devenues aujourd'hui. Oui, on le dit et on le redit, mais c'est parce que nous sommes fiers d'affirmer que chacun a sa place dans nos entreprises collectives. Autoriser l'égalité des chances, s'interdire les discriminations et les aprioris : ces valeurs fondatrices sont inscrites dans l'ADN des CAE et elles en ont fait leur richesse.

En provoquant les rencontres, ces femmes et ces hommes qui ont tenté l'aventure de l'entrepreneuriat en coopératives d'activités et d'emploi ont fait la démonstration que l'on peut créer son activité collectivement, que la mutualisation, la coopération et le partage permettent de vivre de son travail en harmonie et en sécurité.

Epaoulées depuis leur début par leurs partenaires, collectivités locales, structures de l'emploi, du développement économique et de la création d'entreprise, les CAE entendent aujourd'hui redonner au territoire ce qu'il lui a apporté. Le développement du sociétariat des entrepreneurs-salariés, la création du DUCA ESS et des Coopératives Jeunesse de Services contribuent déjà à maintenir de l'emploi local, à encourager les initiatives et à former les citoyens de demain à la coopération. Demain justement, que ferons-nous ? De l'outil permettant le test d'un projet dans un cadre sécurisant, les CAE sont devenues des écoles de la coopération et, demain, elles continueront à démontrer que le collectif est une force pour l'individu. Les CAE de demain seront porteuses d'innovations sociales, des entreprises qui se préoccupent de l'emploi et du développement local. Elles renforceront leur dispositif d'accompagnement dans ce sens. Elles resteront des entreprises profondément ancrées dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Le dixième anniversaire des CAE 22 sera l'occasion de rencontres, d'échanges participatifs, de débats et de conférences. Il permettra de (ré)affirmer leur positionnement original et la pertinence de leur proposition. Il invitera à faire connaissance avec celles et ceux qui vivent l'entrepreneuriat-salarié au quotidien. Et bien sûr, on ne va pas se raconter d'histoires... un dixième anniversaire, ça se fête. Nous n'oublions donc pas de souffler les bougies et de célébrer la jeunesse de nos CAE, en toute sobriété ! **Rendez-vous le vendredi 25 septembre 2015 au Grand Pré à Langueux.** Vous viendrez ?

Histoire des CAE

- 2005** création de la CAE généraliste Avant-Premières
- 2006** création de Coop Domi Ouest, CAE dédiée aux services à la personne
- 2007** ouverture d'un établissement à Lannion
- 2008** création de Bâti-Premières, CAE dédiée aux métiers du bâtiment
- 2010** entrée des premiers entrepreneurs au sociétariat d'Avant-Premières
- 2011** lancement du Diplôme d'Université de Créateur d'Activité, mention ESS
- 2012** création de la Coopérative de Projets
- 2013** lancement des Coopératives Jeunesse de Services
- 2014** entrée des premiers entrepreneurs au sociétariat de Bâti-Premières

504 entrepreneurs accompagnés par les coopératives d'activités et d'emploi de juin 2005 à décembre 2014.



Entreprendre en CAE, répondre à un objectif de vie

Par Marie-Laure Charles, journaliste et ex-entrepreneuse-salariée d'Avant-Premières

En juin 2005, collectivités et services de l'État ont mutualisé des moyens pour faire émerger la coopérative d'activités Avant-Premières. Avec le soutien du Fonds Social Européen, la CAE a ouvert une nouvelle proposition d'accompagnement à la création d'entreprises, mais aussi une nouvelle façon d'entreprendre : en collectif. Bilan et perspectives.

«L'économie sociale et solidaire faisait déjà partie des valeurs du Conseil Général. Nous étions acquis à cette idée, ensuite, tout est une question de rencontre», explique Claudy Lebreton, président du Conseil Général, lorsqu'il resitue la création de la coopérative d'activités et d'emploi dans les Côtes-d'Armor. La rencontre, c'est celle de Dominique Babilotte et des élus au début des années 2000. L'entrepreneur, issu du monde de l'entreprise «classique», en formation de management dans le domaine médico-social, mène une étude sur l'économie sociale et solidaire (ESS) pour le Conseil Général. Il découvre les coopératives d'activités et d'emploi, des structures qui existent déjà dans les autres départements bretons. «L'étude mettait en avant qu'une coopération manquait au dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises sur le territoire.

La préconisation était de la créer, il ne manquait qu'un porteur de projet pour la monter», se souvient-il. Il est tout désigné. Une étude de faisabilité est réalisée avec la Direccte 22, le projet reçoit le soutien du Conseil Régional, du Conseil Général, de l'agglomération de Saint-Brieuc et de Lannion-Trégor Communauté. Dominique Babilotte et Florence Legoux, associés, accueillent les premiers porteurs de projets au sein d'Avant-Premières en juin 2005. En dix ans, la CAE a accompagné plus de 500 porteurs de projets. Pour les deux tiers d'entre eux, le passage dans la coopérative a eu une issue positive. Pour certains, il aura été le tremplin vers un autre emploi «avec l'avantage d'avoir vécu de l'intérieur les fondamentaux de l'entreprise, d'être plus à même de comprendre les enjeux de sa direction», fait-il remarquer.

J'ai dix ans...

En dix ans, Avant-Premières s'est adaptée aux projets et aux besoins du territoire. Deux coopératives sont venues compléter l'offre : Coop Domi Ouest et Bâti-Premières. Dix ans qui ont aussi vu le développement de l'ESS sur le territoire breton et une meilleure structuration de ses acteurs. En Côtes-d'Armor, Avant-Premières s'est impliquée dans le développement de l'économie sociale et solidaire sur son territoire en participant au déploiement des pôles de développement de l'ESS pour renforcer la coopération entre les acteurs, s'inscrire dans une démarche de partenariat avec les pouvoirs publics et autres acteurs économiques et contribuer au développement d'un territoire solidaire. Elle a aussi soutenu la création d'une coopérative jeunesse de services (CJS) et initié la création



Claude Lebreton, président du Conseil Général des Côtes-d'Armor

« Les CAE sont des petites briques et des solutions qui changent les mentalités »

© L'Oeil de Paco

d'un diplôme sanctionnant la capacité à créer une activité : le DUCA, diplôme d'université de créateur d'activité, mention ESS. Outre de préparer au lancement d'un projet dont les contours ont été définis dans une école de projet, le diplôme augmente la crédibilité des entrepreneurs face à des financeurs ou des acteurs territoriaux. «À l'avenir, nous aimerions apporter notre soutien et travailler avec les ateliers relais des communautés de communes», annonce Dominique Babilotte.

La richesse, c'est créer

En dix ans, l'économie sociale et solidaire a aussi changé de camp dans les institutions : elle est désormais intégrée au domaine de l'économie et non plus à celui de la solidarité. «L'ESS est aujourd'hui un acteur à part entière du développement économique, de la création d'emploi et de valeur pour les territoires», précise Dominique Babilotte. Dans le département, cette économie représente 16% des structures employeuses, 968 établissements et plus de 13 000 employés. «Elle est ancrée sur les territoires. Elle existe car elle répond à des besoins de proximité où d'autres entreprises ne viendraient pas forcément. Cela offre une dynamique réelle et tout le territoire peut être couvert», ajoute Laurence Fortin, conseillère régionale en charge de l'ESS et présidente de la commission Économie. C'est notamment vrai pour le service à la personne, signale Dominique Babilotte : «Les franchises s'installent dans les centres-villes par souci de rentabilité, la création d'activité permet de développer ce service en milieu rural et, par extension, permet un maillage territorial.» L'accompagnement de ces

créations d'activités assure leur pérennité et participe à celle des territoires sur lesquelles elles s'installent. «L'innovation peut exister même dans un petit village, souligne Claudy Lebreton. En territoire rural, une entreprise avec un emploi, on l'accueille volontiers. La richesse est cette capacité à créer sur les territoires.» Sur celui de Lannion, Jean-Yves Keraudy, élu délégué aux éléments structurants à Lannion-Trégor Communauté, témoigne d'une solidarité et d'une entraide entre les entreprises : «Elles vont à l'essentiel et créent un maillage qui les amène à travailler de préférence avec leurs voisins, quand c'est possible économiquement.»



Jean-Yves Keraudy, élu délégué aux éléments structurants à Lannion-Trégor Communauté

« Aller à l'essentiel et créer un maillage qui amène à travailler de préférence avec ses voisins »

© L'Oeil de Paco



Dominique Babilotte, gérant des CAE 22

« La première question que nous posons est : quel est ton objectif de vie ? »

© L'Oeil de Paco

La loi Hamon va dans le même sens : l'objectif est de doubler le nombre de Scop en cinq ans, tant en nombre de structures qu'en nombre d'emplois. «Le contexte économique compliqué est favorable à cette prise de conscience, à l'intérêt du travail en réseau, ajoute Laurence Fortin. Les études démontrent que le bien-être au travail ne se résume pas aux conditions de travail, au bulletin de paie, mais aussi à ce qui fait sens. Une société qui va bien est une société qui a du sens.» Qualité de vie, recherche de loyers plus bas pour les entreprises, raccourcissement des déplacements, recyclage... L'ambition professionnelle passe désormais - quand c'est possible ! - par la case épanouissement. C'est le choix fait par une vingtaine d'entrepreneurs-salariés des CAE des Côtes-d'Armor qui ont choisi de devenir associés. S'ils entreprennent individuellement, ils mutualisent des compétences, des besoins et s'assurent une réussite collective.

Esprit d'entreprendre, es-tu là ?

Aux porteurs de projets qui intègrent les CAE des Côtes-d'Armor, «la première question que nous leur posons est : quel est ton objectif de vie? Puis vient alors le modèle économique à mettre en place pour atteindre cet objectif.» Pour autant, la culture entrepreneuriale a la vie dure : «Nous avons une approche capitalistique

de l'entrepreneuriat, fait remarquer Jean-Yves Keraudy. Les bons profils sont, jusque-là, les fils d'agriculteurs, les fils de commerçants qui ont vu leurs parents prendre des risques et anticiper, ou encore ceux qui ont des fonctions associatives. À aucun moment dans l'éducation on apprend à être chef d'entreprise.» Les CAE ont là tout leur sens : «Elles sont des petites briques et des solutions qui changent les mentalités.», signale Claudy Lebreton. «Elles donnent toutes leurs chances aux personnes qui veulent entreprendre, souligne Laurence Fortin. Les échecs sont souvent liés à un manque d'accompagnement. Se lancer en mesurant les risques et en étant entourés par des professionnels, c'est la démonstration même que l'économie peut être sociale et solidaire. C'est très moderne!»

Concrétiser un concept

Par ailleurs, la Région, par la voix de Laurence Fortin, poursuit son soutien à la structuration de l'économie sociale et solidaire pour qu'elle améliore sa visibilité. Économie classique et ESS, dans ses grands enjeux l'élu(e) veut travailler à «faire tomber les aprioris de part et d'autre pour que les deux mondes de l'économie se rencontrent.» Et, qui sait, voir se réaliser le vœu de Claudy Lebreton : «amener l'économie elle-même à être sociale et solidaire, car c'est l'économie de l'avenir.»

«Se lancer en mesurant les risques et en étant entouré par des professionnels, c'est la démonstration même que l'économie peut être sociale et solidaire. C'est très moderne !»



Laurence Fortin, conseillère régionale en charge de l'ESS

© Emmanuel Pain

65 % des entrepreneurs accompagnés ont créé leur entreprise, retrouvé un emploi ou sont devenus associés, à l'issue de leur passage en CAE 22.



La valeur ajoutée des CAE

Depuis 2005, les CAE des Côtes-d'Armor ont accueilli plus de 500 entrepreneurs « en herbe ». Ils entrent avec un projet et leur expertise métier, ils ressortent avec une corde de plus à leur arc : celle de chef d'entreprise. Dans les pages qui suivent, huit entrepreneurs partagent leur vécu dans une forme d'entreprise qui, pour la plupart, leur était inconnue. Tremplin, nouvelle dynamique, test grandeur nature, adéquation à des valeurs, alternative à l'entreprise « classique »... Ils témoignent de la valeur ajoutée de la CAE.



Rachid Méribet, artisan

Les CAE, tremplins d'entreprises pérennes

Charpentier marine de formation, directeur d'association, Rachid Méribet gère aujourd'hui trois activités différentes. Celui qui « a mis 20 ans à devenir entrepreneur » a vécu son passage à la coopérative comme un tremplin. Pour un chemin professionnel qui ne manque pas de rebonds...

Apprendre à être entrepreneur

Rachid se souvient de ces mots lus dans un article sur les CAE. « J'ai percuté, raconte-t-il. J'étais encore salarié. Devenir entrepreneur a toujours été un projet, mais je n'avais pas l'idée de l'activité pour franchir le pas. » L'ambition de Rachid : se lancer dans une niche « pour m'adapter au marché avec un métier où il y a de la demande et pas trop de concurrence. » Il trouve : jointoyer, le professionnel qui applique les bandes de plâtre entre les plaques de placo-plâtre. Il teste l'activité en accompagnant un professionnel sur ses chantiers. On est en 2005. « Dans la foulée, je rencontre Avant-Premières. Je gérais une grosse association, mon objectif était d'apprendre à gérer une entreprise commerciale. Je voulais me concentrer sur le savoir-faire, le métier de sous-traitant et trouver des clients professionnels. »

Gagner en rapidité pour après

Il intègre la coopérative tout en restant salarié et développe son projet pendant ses congés et jours de repos. Pendant plus de six mois, il va se former et développer son portefeuille clients. « Je n'avais pas la nécessité de gagner de l'argent de suite, je voulais acquérir des compétences, de la méthodologie, gagner en rapidité pour après. Pour moi, c'était un tremplin. » Puis il se met en disponibilité de son emploi et se consacre à plein temps à son activité pour « consolider ce que j'avais fait auparavant. J'ai fait toutes les formations. » Au bout d'un an, il quitte la coopérative, achète un fonds artisanal et crée une SARL.

Trois jours de stress

Déchargé de la comptabilité au sein d'Avant-Premières, Rachid en prend la mesure une fois seul à la barre : « Je savais qu'il y avait

des contraintes, des charges. Au début, quand j'ai vu les charges arriver, comme le RSI, et que j'ai réalisé que mon activité n'avait pas de visibilité sur le long terme, ça m'a stressé. Au bout de trois jours, c'était terminé. J'ai décidé de tenir compte de ces données liées à mon activité et de les intégrer dans ma façon de fonctionner. » En évolution permanente, Rachid a ajouté deux activités à la première : le sablage et la peinture routière. Il réfléchit actuellement à « basculer vers un métier moins physique » en restant fidèle à son ambition de départ : « trouver une nouvelle niche économique » et à sa vision de l'entreprise : « fidéliser les clients plutôt que de les multiplier. » Même si, selon lui, entreprendre est un « acte solitaire », il est convaincu que l'évolution et la pérennité d'une entreprise sont liées à son réseau : « Plus il est étendu et plus tu as de chances de survie. »

92 % des entreprises créées après leur passage au sein des coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor sont toujours en activité après trois ans*. Selon une étude de l'APCE (Agence nationale Pour la Création d'Entreprise), le taux de survie à trois ans d'une entreprise est de 65 % à l'échelle nationale.

*Chiffre issu d'une étude d'impact réalisée en 2014 auprès des personnes passées par les CAE 22.



Ludovic Arnold, coordinateur de La Matrice

Les CAE : connecting people

Regard de partenaire



Brigitte Blévin, Présidente du Syndicat de Gestion du Pôle Universitaire (SGPU).

L'idée de créer, sur le territoire de Saint-Brieuc, le DU de créateur d'activité, mention Économie Sociale et Solidaire, a pu faire son chemin et se concrétiser grâce à la politique mise en place fin 2010 en direction des acteurs post-bac. Le SGPU, en tant qu'établissement public local regroupant l'agglomération de Saint-Brieuc et le département des Côtes-d'Armor, a dès le départ soutenu le projet. Il s'agissait non seulement de montrer qu'il est possible de travailler ensemble et de dépasser le cadre strict de son établissement, mais aussi de lancer dans les réseaux une nouvelle dynamique qui soit à la fois innovante et transversale. Le dispositif proposé s'appuie sur un réseau d'acteurs de la création d'activités et de l'emploi, coordonné par Avant-Premières, et des partenaires de la formation, pilotés par l'IUT de Saint-Brieuc. Entre 2011 et 2014, le SGPU a apporté près de 100 000 euros. Les dernières promotions ont montré combien le DUCA peut contribuer à la dynamisation de notre territoire avec par exemple La Matrice ou la formation de formateurs occasionnels mise en place par glformation.

Impliquées dans le développement de l'économie sociale et solidaire, les CAE ont participé à la création des Coopératives Jeunesse de Services, au déploiement des pôles ESS et à la création du DUCA, diplôme d'université de créateur d'activité, mention ESS. Itinéraire de Ludovic Arnold, Ducassien connecté.

La Matrice, lieu de coworking, d'expérimentations et d'animations autour du numérique, est ouverte depuis mai 2013. Installée boulevard Clémenceau, au cœur de Saint-Brieuc, elle compte une cinquantaine d'adhérents. Inspirée de la Cantine Numérique rennaise, elle accueille aussi bien des étudiants, des actifs, des demandeurs d'emplois que des retraités. Un excellent moyen pour rompre l'isolement, tout en baignant dans un vivier informel de compétences. À l'initiative du projet : Ludovic Arnold et son besoin viscéral de « se connecter à des gens et de connecter des gens. Servir à quelque chose. » Arrivé en 2009 dans l'agglomération briochine, il monte des communautés sur Internet par l'intermédiaire de forums et de réseaux sociaux. Un réseau virtuel hyper local qui finit par se rencontrer physiquement. Ce « noyau dur » partage « les mêmes ambitions, le même vocabulaire, les mêmes références et la même perspective du numérique à long terme. » Le groupe informel envisage alors de créer un lieu et une structure associative.

Le DUCA, un « accélérateur »

Licencié de son entreprise, Ludovic décide de porter le projet et s'inscrit au

DUCA pour « en vérifier la viabilité ». Ces six mois vont s'avérer « une montée en compétences » et lui faire « découvrir l'économie sociale et solidaire. »

Un « accélérateur » qui lui ouvre le réseau d'élus et de techniciens locaux, lui permet de parler du projet, de faire de la pédagogie. « Le temps du DUCA est une aubaine pour monter un projet, ce qui est plus compliqué lorsque l'on est au chômage où il est plus difficile d'optimiser son temps. Ce moment de réflexion est impossible une fois le projet lancé, quand on a le nez dans le guidon et que l'on a l'obligation de développer son chiffre d'affaires. Les intervenants extérieurs nous ont ouvert des champs de compétences. La notion de gouvernance des entreprises dans l'ESS, ça donne du sens. À la sortie du DUCA, le projet est potentiellement stable et prêt à être monté. » Cet apprentissage a permis à Ludovic et son équipe de construire un projet et de trouver une gouvernance qui leur correspond.

Aujourd'hui, la Matrice est portée par une association : « C'est le statut de départ avec un collège de présidents complémentaires. Mais nous menons déjà une réflexion et, en fonction du développement, nous envisageons d'évoluer en SCIC. »

32 étudiants ont suivi les formations du DUCA depuis sa création en 2012. De beaux projets ont depuis vu le jour, à l'image de La Matrice, espace de coworking, de L'Image qui Parle, association culturelle, de Tours de Plumes, activité de vente ambulante de livres d'occasion ou de Casao, activité de formation pour les associations. D'autres sont en développement, comme Spirit Of India qui promeut la culture indienne ou Apigot qui projette d'ouvrir un restaurant épicerie en milieu rural.



Pascal Gouttebel, conseiller en économies d'énergies

L'insertion par la création d'activité

Une période de chômage est souvent un moment de questionnement professionnel. 80 % des personnes accompagnées par la coopérative entrent avec le statut de demandeur d'emploi. 20 % d'entre elles en sortent pour un emploi salarié. L'expérience de la création d'entreprise : une montée en compétences et en confiance en soi, comme en témoigne Pascal Gouttebel.

Diplômé en génie civil, une vie active qui l'a amené jusqu'en Afrique où il a enseigné, Pascal a travaillé une vingtaine d'années dans une association qui proposait des aides à l'amélioration de l'habitat. À son dépôt de bilan en 2009, il se retrouve au chômage avec une convention de conversion. « J'avais 47 ans à l'époque et retrouver un emploi n'était pas simple. »

La solution idéale !

Après un temps de réflexion, il envisage de se mettre à son compte. « Ça me semblait être beaucoup de boulot. J'avais peur que la charge administrative alourdisse mon emploi du temps et que ma vie de famille et mon engagement associatif en pâtissent. » Sa rencontre avec Avant-Premières le libère : « C'était la solution idéale ! Travailler sans avoir la contrainte administrative et comptable tout en étant dans un réseau. » Il lance alors, en 2010, une activité de conseil en économies d'énergies. Dans les formations, il acquiert les « tenants et aboutissants » d'une structure artisanale, de stratégies de ventes et y trouve l'avantage

« des petits groupes avec des projets différents. » Un enrichissement, mais aussi un souffle nouveau : « Ce contact avec des gens plus jeunes, c'est motivant, ça m'a donné la pêche et ça m'a prouvé que ma vie professionnelle n'était pas terminée. »

Être dans une dynamique

Au même moment, l'Agence Locale de l'Énergie (ALE) est en création à Saint-Brieuc et la structure cherche un conseiller pour les collectivités. « C'était le boulot que je voulais faire dans mon activité ! », sourit-il. Le poste est un CDI. « Il m'offrirait la sécurité de l'emploi. Je n'aurais pas abandonné la création de mon activité pour un CDD. » Pascal quitte la coopérative et travaille depuis 2010 à l'ALE. « Mon passage dans la coopérative m'a permis d'être dans une dynamique. J'étais plus sûr de moi, à l'aise avec l'expérience professionnelle que j'avais, j'étais mieux dans ma peau. Au moment du recrutement, je n'étais pas dans l'état d'esprit d'un demandeur d'emploi. Aujourd'hui, je sais que si je perds mon emploi, je saurai rebondir. »

Regard de partenaire



Philippe Meslay, Vice-président du Conseil Général en charge des politiques d'insertion.

Quand on parle de création d'entreprises, c'est important économiquement, mais c'est aussi un acte personnel fort. Il est donc crucial que la personne ait le maximum de chances de réussir. C'est à ce titre que le Conseil Général soutient les structures à la création d'activités. Pas seulement au moment de la création, mais aussi dans les premières années pour pallier les imprévus. L'accompagnement désintéressé de l'économie sociale et solidaire est, pour nous, important. Il l'est d'autant plus pour les allocataires du RSA. Ces personnes sont parfois dans une précarité où l'échec est encore plus difficile. Tester une création d'activité est le moyen de continuer à avoir des projets, de rester en contact avec le monde actif. Si la création ne se réalise pas, la personne peut retomber sur ses pieds et, si c'est bien géré, c'est un moyen pour elle de rebondir, de valoriser cette expérience dans une nouvelle vie professionnelle. La force des CAE, c'est le lien qu'elles entretiennent avec les créateurs d'entreprises.

86 % des personnes qui ont quitté les coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor suite à une embauche sont toujours en situation d'emploi aujourd'hui.*

*Chiffre issu d'une étude d'impact réalisée en 2014 auprès des personnes passées par les CAE 22.

« La Palette » vous donne rendez-vous en septembre

À l'occasion du dixième anniversaire des CAE, un collectif d'entrepreneurs se mobilise pour organiser un événement autour de l'écoconstruction. Les CAE 22 comptent de nombreux entrepreneurs qui offrent des solutions respectueuses de l'environnement dans le bâtiment et le paysage. Pour faire connaître leurs activités et sensibiliser le grand public, ils organisent deux journées portes-ouvertes le premier week-end de septembre. Îlots d'information, animations, ateliers et conférences seront au programme de cet événement intitulé « La Palette ». Il se déroulera sur la commune de Broons les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015.



Jean-Christophe Maas, technicien en valorisation de l'eau

« On part de l'humain »

Les CAE, actrices de l'économie sociale et solidaire, s'inscrivent dans les valeurs du développement durable. Des valeurs qui font sens avec des porteurs de projets dont les activités sont engagées en faveur de la protection de l'environnement. Ludovic Duval, maçon écologique, et Jean-Christophe Maas, dont l'activité est dédiée à la qualité de l'eau, en témoignent.

Des valeurs humaines

« Dans mon activité, je défends des valeurs écologiques, les CAE portent, elles, des valeurs humaines et sociales. Toutes font écho à celles de mes clients. » Jean-Christophe est entré à la coopérative il y a quatre ans. Il conçoit et réalise des piscines écologiques, installe des systèmes de récupération d'eaux de pluie et d'assainissement autonomes en phyto-épuration. « Mon activité est née à l'école de projet Interstices à Dinan, où l'on part de l'humain et de ses envies pour y adapter l'activité économique. La coopérative était une suite logique, cela correspondait aux valeurs que je mettais dans ma façon de travailler. » Ludovic est maçon. Il rénove des maisons avec des matériaux écologiques. Pour lui, « créer une boîte n'était pas une fin en soi. »

Sortir du tout individuel

Il voulait sortir du système de l'auto-entreprenariat pas suffisamment reconnu par les architectes et les maîtres d'œuvres avec lesquels il travaille. « Je cherchais une alternative à l'entreprise individuelle classique et à sortir du tout individuel. » Il intègre Bâti-Premières pour tester le statut. « À l'usage, je me suis rendu compte de ce que ça apporte. Ça a du sens et c'est dans la continuité de ma façon d'envisager mon métier. Le statut, c'est une chose, mais ce qui compte c'est la personne, la qualité du travail du professionnel à qui est confié le chantier. » Ludovic souhaite vivement le développement des coopératives d'activités et d'emploi car, installé dans le pays de Dinan où il y a peu d'entrepreneurs-salariés, il profite peu de la dynamique

collective. « Ce côté humain me manque un peu, ma participation pourrait être plus active. Ce qui m'importe aussi dans la coopérative, c'est que le fruit de mon travail participe à porter et développer d'autres activités. »

Transmettre à son tour

Comme Ludovic, Jean-Christophe a fait le choix de devenir entrepreneur-salarié-associé : « Outre la dimension de gestion de l'entreprise collective que nous n'avons pas dans nos activités respectives, nous ouvrons des perspectives encourageantes pour d'autres entrepreneurs encore dans des périodes précoces. Notre expérience peut être rassurante. C'est intéressant de pouvoir transmettre à son tour ce dont on a pu bénéficier. »



Les CAE 22 parmi les premières labellisées en France !

Les CAE 22 appuient leur action sur des valeurs fortes et une exigence dans la qualité de l'accompagnement des porteurs de projet. Pour améliorer leurs pratiques, elles s'inscrivent dans une démarche de progrès qui doit les conduire à obtenir le Label Coopérer pour Entreprendre. Ce label basé sur plus de 100 critères veut regrouper des « CAE engagées », engagées dans l'ESS, sur leur territoire et auprès des personnes qui leur font confiance pour démarrer leur activité.

Toutes les parties prenantes des CAE 22 seront invitées à se joindre à l'équipe d'appui pour évaluer son action, mesurer ses marges de progrès et fixer des objectifs d'amélioration continue. Ce sont d'abord, naturellement, les entrepreneurs-salariés et associés des coopératives qui participeront aux travaux. Les financeurs, les prescripteurs et les partenaires des CAE y seront également conviés. Le label Coopérer Pour Entreprendre a vocation à signaler des « coopératives d'activités et d'emploi d'excellence. »



Pascale Gourdon, nutritionniste

La coopérative d'activités :

un outil adapté aux femmes entrepreneures

En France, trois créateurs sur dix sont des femmes. Au sein des CAE 22, elles représentent 56% des personnes accompagnées. Pascale Gourdon, nutritionniste, en fait partie. Rencontre.

Pascale est nutritionniste à Perros-Guirec. Elle a créé son cabinet en 2006 au sein d'Avant-Premières. Une vie d'entrepreneuse indépendante qu'elle n'avait jamais imaginée : « J'étais effrayée par la multitude de démarches administratives et je n'étais pas à l'aise. » Les études démontrent que régler des formalités administratives, fixer des prix de produits et services, obtenir des financements font partie des freins rencontrés par les femmes créatrices d'entreprises.

La recherche d'un équilibre

Ce qui a « fait tilt » chez Pascale, c'est de découvrir Avant-Premières. « Ça a été providentiel. Si je ne les avais pas rencontrés, je ne me serais jamais installée, je n'aurais pas franchi le pas. » Elle y trouve le soutien nécessaire à son projet, des réponses à ses questions, des formations... « dans un groupe avec des personnes qui avaient les mêmes préoccupations, le même esprit, la même dynamique et où chacun était entendu. Je n'étais pas seule dans la nature pour le montage de mon projet. » Pendant quatre ans, Pascale développe son activité, tout en conciliant sa vie professionnelle et

sa vie personnelle. « Je peux adapter mon emploi du temps au rythme de mon enfant, par exemple prendre la moitié des vacances scolaires. » Un équilibre qui fait partie des bénéfices que cherchent les femmes quand elles choisissent de créer leur entreprise.

Continuer à se former

À la fin de sa période d'accompagnement à la création, elle a choisi de rester dans la coopérative, de devenir associée pour pérenniser son activité dans un cadre collectif. « J'étais bien dans ce cadre-là, il n'était pas évident que ce soit plus intéressant financièrement d'en sortir. » Depuis, elle a suivi une formation de spécialisation sur une approche psychocomportementale de l'alimentation pour continuer à enrichir sa pratique et à développer sa clientèle : « La coopérative a été à mes côtés pour monter le dossier et trouver des financements. » Neuf ans après son premier pas à Avant-Premières, Pascale estime « avoir acquis beaucoup de choses que je n'imaginais même pas au début, notamment au niveau comptable ou encore en organisation, bénéfiques à mon activité aujourd'hui. »

Regard de partenaire



Conclusion d'un rapport d'étude sur la création d'entreprise au féminin, réalisé par l'APCE en 2014.

Bousculer les mentalités pour faire avancer l'entrepreneuriat féminin.

L'appréhension est une des principales causes d'abandon des projets féminins de créations d'entreprises. Elle a de multiples origines : peur de l'échec, risque pesant sur le patrimoine du foyer et donc la famille, doute sur leurs aptitudes professionnelles, absence d'opportunités... Elle est en grande partie liée à l'intériorisation des facteurs subjectifs portés par leur environnement social, et plus généralement par la société, sur les compétences et qualités personnelles et professionnelles des hommes et des femmes. Les stéréotypes et croyances régissent la vie des femmes et s'imposent également dans leur démarche entrepreneuriale. Ainsi, les craintes se retrouvent tout au long de leur vie d'entrepreneuse, dans l'intention entrepreneuriale et sa concrétisation, l'ambition du projet et son montage, la gestion de l'entreprise et son développement. Pourtant, au regard de leur niveau de formation et de leurs compétences, équivalents à ceux des hommes, ces craintes ne sont pas fondées. Pour changer cet état de fait, il est nécessaire que les mentalités dans ce domaine évoluent au sein de toute la société.

56%

des personnes accompagnées en CAE 22 sont des femmes. Selon l'APCE, elles représentaient 32% des créateurs d'entreprise en France en 2010.



Ghislaine Liberos, formatrice

Entreprendre pour soi, réussir ensemble

Sur les 500 projets accompagnés en 10 ans, près d'une vingtaine d'entrepreneurs a choisi de poursuivre l'aventure de l'entreprise en collectif. Dans la coopérative d'emploi, ils entreprennent individuellement, mais mutualisent certains besoins. Une coopération que vivent Ghislaine Liberos, formatrice, et Jean-Marc Edet, animateur de jardins pédagogiques.

« Le collectif, c'est mon truc. », reconnaît Jean-Marc quand il explique son choix de devenir associé. Pour Ghislaine, c'était la solution à « ma recherche d'une nouvelle façon de travailler, d'être engagée dans un collectif, autre qu'un système pyramidal où l'on pense en haut et on exécute en bas. Je me disais qu'il y avait sûrement un moyen de faire autrement. » Ce moyen, c'est la coopérative d'emploi. L'entrepreneur associé développe son activité dans un cadre collectif, une diversité de métiers et de compétences dans un statut éthique et humain, tout en étant une entreprise rentable.

Collectivement responsables

Les entrepreneurs-salariés-associés, en mutualisant, la gestion, la comptabilité, le juridique, les formations et l'appui au développement, sont collectivement responsables de la pérennité de leur entreprise. « Nous sommes directement impliqués dans la gestion financière, explique Ghislaine. Cela dynamise au niveau commercial car si je ne réclame pas mes factures, ça peut pénaliser le collectif. »

Logique économique et humaniste

Une force, selon Jean-Marc : « Ça booste, ça crée de l'énergie, ça sécurise les parcours des uns et des autres. Nous avons tous conscience que rien n'est jamais acquis et que personne n'est à l'abri d'une baisse d'activité. Il peut y avoir des regards croisés sur nos activités, nos environnements économiques. On se serre les coudes. » Dans cette entreprise partagée, tout le monde est au même niveau, travaille dans l'intérêt général avec, en partage, de la confiance, de la bienveillance et de l'autorégulation. « Implicitement, les associés adoptent le respect des autres, sans ambition carriériste, dans une logique économique et humaniste. Chacun fait attention à la pérennisation de la structure », signale Ghislaine. Concrètement, les associés travaillent par groupes sur différents thèmes de la vie de la structure. Ils se réunissent environ toutes les six semaines, sont impliqués dans la gestion financière et les choix de la coopérative. « Nous en sommes aussi les ambassadeurs et, au besoin, nous représentons l'entreprise pour faire connaître et développer cette nouvelle forme d'entrepreneuriat. »

Regard de partenaire



Willy Pastouris, directeur de l'Urscop, Union régionale des sociétés coopératives.

leScop
la démocratie nous réussit

Depuis dix ans, le modèle des CAE est en croissance et a occupé les territoires. Même si l'économie sociale et solidaire ne représente que 10% de l'économie globale, on se rend compte que le terrain devient de plus en plus fertile pour ce modèle que les gens connaissaient peu. Les CAE sont parties prenantes des Scop, la collaboration est étroite et la complémentarité est puissante. Les CAE s'adressent à des porteurs de projets qui entreprennent seuls pour la plupart, les Scop à des projets au-delà de deux personnes. L'ambition est la même : maintenir l'emploi et l'activité économique sur le territoire breton. Ces entreprises font le choix d'un ancrage sur un territoire. Les analyses montrent qu'elles ont tenu le choc pendant la crise. Elles ont mis de l'argent de côté pour préserver l'emploi et faire en sorte de perdurer. Ces entreprises ont un supplément d'âme : serrer la main d'un salarié d'une Scop, c'est serrer la main d'un sociétaire.

26

entrepreneurs-salariés et membres de l'équipe d'appui des CAE 22 ont fait le choix de devenir associés d'Avant-Premières ou de Bâti-Premières.

Quelles drôles d'idées !



Créer un restaurant dans des containers (La cantine éphémère). Vivre de ses rêves d'enfant et faire jouer les adultes avec des jeux en bois (J'irai jouer chez vous). Faire réaliser des installations électriques par des autoconstructeurs (Selfelec). Dessiner et construire des piscines naturelles (Roz'eau). Quitter la grande ville et installer sa fonderie de verre au bord de la mer avec femmes et enfants (La fonderie de verre). Créer une école de cirque (Et Hop), etc.

Toutes ces idées ont comme points communs d'être novatrices, incertaines, de demander du temps et/ou des investissements pour se concrétiser... et d'avoir éclo au sein des CAE 22. Si toutes ces initiatives comportent une part de risque pour le porteur

de projet et pour la coopérative, elles soulèvent l'enthousiasme. Ouvrir les champs du possible, voilà bien, s'il n'en fallait qu'une, la justification de l'existence des coopératives d'activités et d'emploi.

Donner le droit à tous sans aprioris sur les chances de réussite et croire fondamentalement que tout parcours est une richesse sont les fondements des CAE.

D'aucuns peuvent penser que c'est un luxe « par les temps qui courent. » Nous, nous savons que c'est un investissement, que toutes les grandes réussites sont nées d'une intuition, voire d'une utopie. Les CAE ne généreront sûrement pas les futurs « succès stories » que l'on aime tant dans notre pays, mais des centaines d'histoires personnelles qui s'épanouissent dans un cadre collectif et qui participent à la vie de notre territoire costarmoricain.

Consultants et formateurs donnent du sens à leur entreprise

12% des entrepreneurs accompagnés développent une partie ou l'ensemble de leur activité dans les domaines du conseil ou de la formation. Armés pour la plupart d'une solide expérience et d'une bonne connaissance de leur marché, le choix d'inscrire leur activité au sein d'une CAE va bien souvent au-delà du besoin d'être accompagnés sur les aspects commercial, comptable et de gestion de leur activité. La CAE leur permet de donner du sens à leur entreprise. Ils y trouvent un écho à des valeurs qu'ils défendent. En contribuant financièrement

à l'économie de la CAE, ils participent au soutien en accompagnement des nouveaux entrepreneurs. En offrant du temps à la coopérative au travers des formations qu'ils dispensent pour les autres entrepreneurs, ils partagent leur savoir. En mutualisant des compétences, ils trouvent un cadre collectif que ne leur permettrait pas un statut d'indépendant. Cet esprit de solidarité, ils le partagent avec la CAE, c'est pourquoi beaucoup font le choix de s'inscrire durablement dans la coopérative en devenant associé et en partageant le projet coopératif.



© Sacha Drouart

Moins de 30 ans, plus de 50 ans, pas d'âge pour entreprendre en CAE

Si la moyenne d'âge des entrepreneurs qui démarrent en CAE 22 se situe au même niveau que celle des créateurs en France (39 ans), il n'en demeure pas moins que les coopératives d'activités et d'emploi offrent un espace de test et de développement d'activité adapté aux jeunes et aux seniors. Sur un marché du travail particulièrement peu favorable à ces deux publics, les CAE permettent aux plus jeunes de construire par eux-mêmes une expérience qu'ils

pourront par la suite valoriser tout au long de leur parcours professionnel. Pour les plus âgés, elles offrent l'opportunité de rebondir ou de mettre à profit pour leur propre compte des années d'expérience dans leurs domaines de compétences. Pour les uns, comme pour les autres, tenter l'aventure de l'entrepreneuriat en intégrant une CAE permet de se procurer un cadre sécurisant et de se donner du temps pour s'affirmer professionnellement.

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI DES CÔTES-D'ARMOR

Nova Pôle – Bâtiment Penthivère
2 rue de La Croix-Lormel - 22190 PLÉRIN
02 96 52 19 69
contact@cae22.coop
www.cae22.coop

Directeur de publication : Dominique BABILLOTTE
Comité de rédaction : Marie-Laure CHARLES, Sylvain COUANON, Vanessa PEDRON
Photos couverture : L'Œil de Paco
Relecture : Francine MASSIE
Maquette : Imprimerie JACQ
Imprimerie : JACQ, Plérin

Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, la DIRECCTE Bretagne, la DIRECCTE 22, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, Lannion-Trégor Communauté et Saint-Brieuc Agglomération.